

Linguistique sociale ou science sociale du langage ? Les enjeux de l'autonomisation de l'objet langagier

*Philippe Hambye,
Centre de recherche Valibel – Discours et variation
Institut Langage & Communication
Université de Louvain (Louvain-la-Neuve, Belgique)
philippe.hambye@uclouvain.be*

Cette contribution analyse et critique la façon dont la sociolinguistique envisage traditionnellement la question de la nature sociale du langage. La thèse consiste à poser que les recherches sociolinguistiques, principalement celles inspirées du variationnisme, pensent le langage comme un objet autonome par rapport aux autres pratiques sociales. Les incidences de cette conception du langage sur l'explication en sociolinguistique sont ensuite discutées, avec l'exemple des travaux sur le « français des banlieues », avant d'être contrastées avec une approche alternative basée sur un véritable dialogue avec la sociologie.

This article analyzes and criticizes the way sociolinguistics traditionally approaches the issue of the social nature of language. It is argued that sociolinguistic research, especially in its variationist guise, considers language as an autonomous object, independent of other social practices. The implications of this view of language for forms of explanation in sociolinguistics are then discussed, on the basis of works about "*français des banlieues*", before they are contrasted with an alternative approach based on a genuine dialogue with sociology.

1. Introduction

Depuis son émergence comme discipline identifiée dans les années 1970, la sociolinguistique est, de façon récurrente, dite en situation de « crise » par ceux-là même qui la font exister. Les interrogations sur la discipline – ses frontières, ses objets, ses responsabilités sociétales... – sont presque constantes chez les sociolinguistes, tandis que les analyses des raisons de ce questionnement réflexif et

de la position marginale de la sociolinguistique pointent divers facteurs (tantôt liés à des dimensions scientifiques, tantôt aux logiques du champ disciplinaire) pour rendre compte de cette situation⁶². Une des questions qui occupent ces réflexions concerne le rapport de la sociolinguistique avec la linguistique et avec les autres sciences sociales : la sociolinguistique constitue-t-elle une branche de la linguistique et le découpage disciplinaire qui fait de la linguistique une science *autonome* est-il légitime ? Ou au contraire les « langues » et les pratiques langagières sont-elles des objets sociaux diffus qui gagnent à être appréhendés par une approche qui ne s'inscrirait pas dans le champ de la linguistique, qui n'assumerait pas ses présupposés (système, homogénéité relative de la langue...), et qui se réclamerait d'une autre discipline « mère » (sociologie (du langage), anthropologie linguistique) ou inscrirait l'étude du langage dans un champ transdisciplinaire de sciences sociales ?

Sans le démontrer ici, je pense que la réponse des sociolinguistes à cette question est le plus souvent ambiguë, du fait qu'ils occupent une double-périphérie par rapport à la linguistique d'une part – où les travaux des sociolinguistes sont parfois dépréciés au simple motif qu'ils ne seraient « pas de la linguistique » –, et par rapport aux sciences sociales d'autre part – qui n'ont été que peu inspirées par le travail des sociolinguistes, à l'exception notable de Labov.

On pourrait voir là une volonté assumée d'occuper une position équilibrée par rapport à une tension complexe difficile à résoudre. Sans contester totalement cette interprétation, je défendrai ici l'idée que cette position intermédiaire reflète plus la difficulté des sociolinguistes à adopter une posture épistémologique cohérente par rapport à une conception définie de leur objet.

Mon objectif n'est pas de proposer une réflexion sur les raisons de cette difficulté, qui concerne l'imbrication de débats théoriques historiques et contemporains, de logiques de champ et d'évolutions du monde scientifique, elles-mêmes inscrites dans un environnement idéologique et dans des conditions sociales, économiques et politiques particulières⁶³. Il s'agit plutôt d'étudier les implications du positionnement ambigu des sociolinguistes par rapport à leur objet et les enjeux que recouvrent une clarification de cet objet, de ce que pourrait être

⁶² Pour une synthèse sur ces questions voir notamment Hambye et Siroux (2009).

⁶³ Voir à ce sujet l'article de Gadet (2005) sur les débats qui ont animé les représentants de la discipline à la fin des années 1970.

« l'ordre du sociolinguistique » (Gadet 2004), et des postures épistémologiques appropriées pour l'appréhender.

Le point de vue que je vais défendre ici n'est pas normatif, mais entend rendre compte d'un cheminement réflexif personnel, inspiré par les travaux rencontrés dans mon parcours scientifique. En d'autres termes, il ne s'agit pas de dire quelle est la position que les sociolinguistes devraient adopter, mais d'essayer de fonder de façon argumentée la posture épistémologique à laquelle j'adhère et de montrer qu'elle est la conséquence d'orientations théoriques (plus précisément ontologiques) et axiologiques, que l'on peut ou non partager.

Je commencerai en posant que la question de l'autonomisation de l'objet de la linguistique se situe au cœur du débat. Je montrerai ensuite quelles sont les incidences de cette autonomisation sur les façons courantes d'envisager l'explication en sociolinguistique, en prenant comme exemple les travaux sur le « français des banlieues », avant de leur opposer une approche alternative fondée sur un véritable dialogue avec la sociologie.

2. L'autonomisation de l'objet langagier

La réponse à la question de savoir si l'approche sociolinguistique relève d'une linguistique ou bien se situe en dehors de ses frontières disciplinaires dépend de la façon dont on conçoit son objet : le langage est-il un phénomène indépendant qui peut être étudié par une discipline particulière, ou bien est-il ontologiquement indissociable des autres facultés et activités humaines ?

La linguistique moderne est née du geste consistant à autonomiser l'étude du langage et à le penser comme un objet pouvant être appréhendé de façon isolée, ce qui conduit, comme le souligne Gadet (2005, p. 134), à construire une opposition, centrale dans l'émergence de l'approche sociolinguistique, entre les dimensions « interne » et « externe » de l'étude du langage.

Cette autonomisation est au cœur de la critique émise par Bourdieu (1977) à l'encontre de la linguistique, et elle n'a cessé d'être questionnée par les disciplines des sciences du langage les plus proches du second pôle de l'opposition formalisme-sociologisme (Gadet : 2005, p. 129), soit la sociolinguistique et l'analyse du discours. Peut-on pour autant considérer que ces réflexions ont conduit à une remise en question de la démarche sociolinguistique comme mise en relation de deux ordres indépendants, le langage et le social ? Ou doit-on au contraire penser avec Lahire (2009) que l'organisation actuelle de

la division du travail entre sciences sociales et sciences du langage – sociolinguistique y compris – continue à introduire une « rupture quasi ontologique » entre le « social » et le « linguistique », c'est-à-dire « entre des éléments qui ne sont, au fond, que des aspects différents d'une même réalité », de sorte qu'elle constitue « un puissant obstacle à la compréhension et des phénomènes dits *sociaux* et des phénomènes dits *linguistiques* » (Lahire : 2009, p. 150) ?

Certes, l'opposition entre ces deux ordres, entre l'interne et l'externe, peut paraître dépassée aujourd'hui par les approches qui envisagent le langage comme une pratique sociale (par exemple Eckert : 2000). Cependant, si la sociolinguistique tend aujourd'hui à penser son objet comme « social » – ce qui semble nécessaire pour légitimer un point de vue *sociolinguistique* et pour rencontrer l'idéal d'intervention critique et pratique de nombreux sociolinguistes –, elle n'a pas pour autant saisi les implications ultimes de cette conception du langage et des langues, principalement quant à son rapport avec la théorie sociale. La sociolinguistique a ainsi été amenée à largement remettre en cause la *spécificité ontologique* de son objet, tout en maintenant une *autonomie épistémologique* qui la met en porte-à-faux et crée cette constante interrogation sur la place de la discipline.

La question du degré de généralité d'une telle affirmation pourrait être posée, comme on pourrait vouloir examiner les facteurs qui ont conduit à cet état de fait. Ne pouvant entrer ici dans ces débats, je vais néanmoins préciser ma lecture de la façon dont les sociolinguistes tirent, en général, les conséquences d'une conception du langage comme objet social.

De façon un peu schématique, on pourrait dire que la prise en compte progressive des incidences d'une telle conception a conduit à deux orientations :

- l'une qui tend à délaisser l'analyse de la matérialité linguistique au profit d'approches tournées vers les enjeux sociaux des phénomènes linguistiques (insécurité linguistique, politiques linguistiques, attitudes et représentations linguistiques, etc.);
- l'autre, où le poids du variationnisme est prépondérant, qui se contente d'une interprétation assez superficielle de ce que le langage est un objet social ou une pratique sociale, qui revient à poser qu'il s'inscrit toujours dans un contexte social au sein duquel il prend une forme particulière.

Dans les deux cas, la réflexion sur la nature fondamentalement sociale du langage n'a pas conduit à une remise en cause *radicale* de

l'autonomie de la discipline. Si la première orientation a emprunté nombre de ses notions et de ses méthodes à d'autres disciplines (sociologie, psychologie sociale, anthropologie), et si elle assume clairement le caractère transdisciplinaire de son objet, elle est restée néanmoins en périphérie, voire au seuil, de la linguistique, mais pas réellement ailleurs, car les travaux qui en relèvent ne sont généralement produits et discutés que par les seuls sociolinguistes. Je fais l'hypothèse que cette situation est plus le produit de facteurs institutionnels en partie contingents que d'une difficulté chez les tenants de cette approche à saisir les conséquences théoriques et pratiques d'une conception du langage comme objet social⁶⁴. En revanche, il me semble que c'est bien une telle difficulté qui entrave le développement d'une sociolinguistique ayant pour objet les pratiques langagières en tant que pratiques sociales. Ce sont donc ces conséquences épistémologiques et méthodologiques pour l'étude des pratiques linguistiques effectives que je voudrais exposer dans ce qui suit.

3. La visée explicative du variationnisme

Pour être plus concret, je voudrais montrer ce qui sépare une lecture superficielle d'une lecture radicale de ce que le langage est une pratique sociale, à partir du terrain que l'on appelle « parlars jeunes », « parlars urbains interethniques », « français des banlieues » ou des « cités » (voir notamment Audrit : 2009 ; Fagyal : 2005 ; Jamin : 2004 ; Lehka-Lemarchand : 2007). Sans nier l'intérêt des travaux produits dans ce domaine, je considère qu'ils présentent des limites qui témoignent des difficultés évoquées plus haut⁶⁵.

En quoi l'approche *sociolinguistique* de ce qu'il serait préférable d'appeler « français de jeunes socialement marginalisés »⁶⁶ diffère-t-elle d'une approche linguistique traditionnelle ? L'une et l'autre poursuivent une visée *descriptive* et s'attèlent à rendre compte de faits de langue observés. L'objectif ultime de ces descriptions est souvent une meilleure connaissance du français contemporain et, partant, du

⁶⁴ C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la critique exposée dans la suite de cet article ne concerne pas ces travaux, qui ne se basent pas de façon centrale sur des analyses formelles et qui, dès lors, sont moins tentés par l'autonomisation de leur objet.

⁶⁵ Il s'agit ici d'interroger les normes collectives qui régissent la plupart des analyses dans ce domaine en favorisant une posture épistémologique qui me semble inadéquate, dans laquelle s'est d'ailleurs inscrite une partie de mes propres travaux. La critique que je vais développer ici ne vise donc en rien des travaux individuels.

⁶⁶ Voir Hambye (2008) pour une critique de l'appellation « français des banlieues ».

fonctionnement du langage en général. À cela s'ajoute, chez les sociolinguistes, la préoccupation sociale de chercheurs qui tentent de substituer à l'image stigmatisée du « français des banlieues » une description objective mettant en évidence les spécificités, la complexité, l'organisation interne ou la créativité du parler des locuteurs observés.

Une autre caractéristique d'une approche sociolinguistique réside dans la réponse à la question du degré de contextualisation des données : jusqu'à quel point faut-il appréhender le contexte social des faits linguistiques ? La contextualisation est en général une préoccupation centrale des sociolinguistes qui ont sur ce point contribué à modifier les méthodes empiriques en sciences du langage. Toutefois, l'intérêt pour le contexte social des pratiques linguistiques effectives ne constitue pas en tant que tel un pas vers une réflexion sur la dimension ontologiquement sociale du langage. En effet, la question de la contextualisation peut se poser comme dans n'importe quelle autre science, à partir de la représentativité des données : si le contexte social influe sur la langue, il faut observer celle-ci dans des contextes variés pour pouvoir prétendre à une description générale. À la limite, la question n'est même pas spécifique aux sciences sociales : un entomologiste tient lui aussi compte de l'environnement des insectes qu'il étudie et de son impact sur leur comportement. De ce point de vue, l'étude du langage nécessite le développement d'une écolinguistique, qui ne remettrait pas en cause la distinction entre faits relevant du linguistique ou du verbal et faits relevant d'autres dimensions de l'activité humaine.

Dans les travaux d'inspiration variationniste, l'orientation prioritairement descriptive s'accompagne souvent d'une visée explicative⁶⁷, par le renvoi explicite ou non à la grammaire des locuteurs : si tel locuteur produit plus de variantes marquées qu'un autre, dans telle situation plus que dans une autre, c'est parce qu'il a intériorisé ce patron de distribution régulière dans sa grammaire.

Dire que la variation s'explique par la grammaire intériorisée des locuteurs est satisfaisant tant que l'on envisage cette dernière comme une structure autonome qui déterminerait à elle seule les pratiques linguistiques effectives et dont l'acquisition constituerait un processus psycholinguistique. Pourtant, si l'on prend au sérieux l'idée que les pratiques langagières sont des pratiques sociales, est-il encore envisageable de considérer celles-ci comme le pur produit d'une compétence linguistique ou d'une faculté de langage autonomisée ?

⁶⁷ Nous utilisons ici *expliquer* et *comprendre* (et leurs dérivés) dans leur acception courante de quasi-synonymes.

Ne s'agit-il pas, au contraire, de penser que les pratiques langagières sont, comme toutes les pratiques humaines socialement constituées, la résultante de logiques d'action complexes qui sont elles-mêmes le fruit de l'expérience de socialisation des locuteurs ? Ces interrogations rejoignent la critique de Bourdieu (1977, p. 18), qui insiste en effet sur le fait que la compétence linguistique ne peut être autonomisée ni dans ses « conditions sociales de constitution », ni dans ses « conditions sociales de fonctionnement », ce qui revient à poser qu'on ne peut comprendre ni la grammaire d'un locuteur, ni l'utilisation qu'il en fait, sans saisir les conditions sociales qui les ont produites et qu'elles contribuent à reproduire. Autrement dit, s'il est question de rendre compte des pratiques socio-linguistiques en tant que *pratique socialement située*, ne s'agit-il pas :

- de saisir les conditions sociales qui ont permis la constitution de la compétence socio-linguistique qui rend possible ces pratiques ;
- de ne pas réduire cette compétence à un principe unique (la grammaire) pour saisir au contraire l'ensemble des dispositions, des savoirs et des savoir-faire incorporés, des schèmes d'action et des orientations subjectives du locuteur qui conditionnent sa pratique du langage ?

3.1. Un principe explicatif unique au cœur de la grammaire

Or, ce programme ambitieux n'est que rarement, et pour cause, mis en œuvre dans les travaux sociolinguistiques, même lorsqu'ils semblent dépasser une explication des faits linguistiques par le seul renvoi à la grammaire des locuteurs. En effet, au-delà de la mise en évidence du patron de variation considéré comme le produit des différences de grammaire entre locuteurs, les sociolinguistes cherchent en général à saisir les processus sociaux *qui sont à l'origine* de ces différences de grammaire. Ainsi, à l'instar de Labov dans son étude à Martha's Vineyard, où il montre la nécessité de « pénétrer la structure sociale de l'île » pour comprendre les corrélations entre variables linguistiques et sociales (Labov : 1976, p. 75), les études sur le français des jeunes marginalisés tentent de découvrir dans les conditions sociales des locuteurs *le facteur* expliquant les différences dans leurs grammaires. En ce qui concerne les locuteurs de banlieue, l'explication courante consistera à poser que l'emploi de variantes marquées répond « au besoin éprouvé par ces jeunes de s'identifier à leur groupe de pairs et de revendiquer leur appartenance à leur quartier et à la culture qui s'y développe » (Lehka-Lemarchand : 2007 p. 15), et que

plus un locuteur se sent exclu de la société, plus il cherche à s'identifier à son quartier et à la « culture de la rue », plus il intègre les variantes non standard dans sa grammaire et dans ses pratiques (Jamin : 2004 ; Lehka-Lemarchand : 2007, 36-41, 347-349).

Si l'interprétation du patron de variation ainsi proposée est largement fondée, on peut toutefois se demander si elle ne repose pas sur une vision très mécanique et fonctionnaliste du monde social. Autant les sociologues tendent à considérer le langage comme transparent (Lahire : 2009, p. 151), autant il semble que nous sociolinguistes, tendons à traiter le monde social comme évident et à l'appréhender avec nos ressources fondées sur un dialogue interne à la discipline et non sur la lecture de travaux sociologiques, c'est-à-dire à partir d'une « sociologie spontanée rudimentaire » (Gadet : 2005, p. 135), en dehors de toute théorie sociale générale. Nous faisons donc comme si le langage, tout en étant inscrit dans l'ordre social, relevait bien d'un ordre différent des autres pratiques sociales et ne nécessitait pas les mêmes outils d'analyse et d'interprétation que ceux développés pour étudier les comportements sociaux en général.

Dans le cas qui nous occupe, cette « sociologie spontanée » a pour conséquence de naturaliser ce qui devrait être problématisé : le fait que des adolescents, confrontés quotidiennement à l'école ou dans les médias à la norme du français standardisé, s'en écartent consciemment (ce qui ne signifie pas nécessairement volontairement). Suffit-il en effet d'être exclu d'un espace social pour en rejeter les normes dominantes ? Suffit-il d'appartenir à un groupe socialement marginalisé et d'être fortement intégré à sa culture pour ressentir le besoin de revendiquer cette appartenance à travers l'usage de formes linguistiques ? Est-ce que ce besoin est la seule condition sociale qui conduit des individus à s'approprier certaines façons de parler ? Ne pourrait-on penser, par ailleurs, que les individus les plus intégrés à la culture du groupe sont ceux qui ont le moins besoin de revendiquer une appartenance qui va sans doute de soi ?

Loin d'être isolées, ces lectures me semblent symptomatiques de la tendance des travaux sociolinguistiques à un certain réductionnisme dans l'interprétation. Après des décennies de discussion sur les facteurs sociaux, les recherches d'inspiration variationniste se contentent souvent de rechercher un principe unique d'explication des écarts entre différents sociolectes d'un ensemble social donné (ex. prestige, appartenance au groupe). Même lorsqu'elles visent à proposer une analyse approfondie du contexte social, ces recherches restent finalement très proches de la démarche du Labov de 1963 (v. Labov : 1976) – à laquelle des travaux comme ceux de Eckert (2000) font d'ailleurs

directement référence – même si elles ont entre temps tenté de substituer aux facteurs explicatifs traditionnels du variationnisme (niveau d'études, de revenu ou profession des locuteurs), des facteurs plus précis reliés à une expérience sociale spécifique. Dans tous les cas néanmoins, aucune grille de lecture sociologique n'est construite au départ de l'analyse et ce n'est qu'à partir du patron de variation que l'on cherche à identifier, par analyse statistique, la ou les variable(s) qui rendrai(en)t mieux compte que les autres de la variation observée, et aurai(en)t dès lors une valeur prédictive. Comme le reconnaissent par exemple Mallinson et Dodsworth (2009, p. 266), les études variationnistes n'ont pas besoin d'une théorie sociale tant qu'elles cherchent à établir des corrélations entre facteurs linguistiques et sociaux, mais elles ne peuvent s'en passer si elles veulent comprendre *pourquoi* ces corrélations émergent. À défaut de s'interroger de la sorte, on se contente souvent de considérer que la relation entre les variables va de soi et, du coup, on ne voit plus les questions qu'elle soulève, abandonnant toute tentative de saisir la complexité du processus qui conduit des individus à partager des ressources, des habitudes, des goûts et des pratiques, en raison de conditions sociales d'existence semblables⁶⁸. Pourtant, si la grammaire à la source des usages observés chez un locuteur est fondamentalement le produit d'un processus de socialisation, on ne voit pas comment on pourrait en décrire les conditions de constitution en dehors d'une approche inspirée de la sociologie.

3.2. Entre déterminisme et subjectivisme

Nous venons d'examiner en quoi les approches sociolinguistiques courantes ne se donnent pas réellement les moyens de saisir « les conditions sociales de constitution » de la compétence linguistique. Qu'en est-il de la façon dont elles appréhendent les « conditions sociales de fonctionnement » de cette compétence ? Les travaux sur les « parlars jeunes » permettent, selon moi, d'illustrer les principales réponses à cette question.

On a vu que certaines approches considèrent, explicitement ou non, que les pratiques linguistiques sont l'expression de la grammaire des locuteurs, selon une vision déterministe et mécaniste de

⁶⁸ La façon dont est traitée en général la différence entre filles et garçons est caractéristique de cette tendance. Les différences linguistiques sont reliées à des différences sociales présentées comme allant de soi et naturalisées : ainsi, on explique que les filles utilisent moins de variantes typiques de « l'accent banlieue » parce qu'elles occupent moins les espaces du quartier, parce qu'elles participent moins à la culture de la rue, ou parce que cette culture les incite à utiliser des formes plus standard, sans s'interroger sur les raisons de ces différences sociales.

la pratique : plutôt que d'être envisagée comme une pratique sociale située, l'activité langagière est alors la simple actualisation, sensible au contexte, de la compétence, selon des modalités déterminées par la grammaire qui seraient détachées de l'intentionnalité du sujet. Or, si les usages linguistiques les plus figés peuvent aisément être conçus comme le résultat de la mise en œuvre de règles encodées dans la grammaire, la plupart des formes linguistiques sujettes à variation peuvent difficilement être interprétées comme l'expression d'un code linguistique, comme je vais tenter de le montrer.

À l'opposé, d'autres travaux (parfois les mêmes, oscillant entre les deux interprétations) adoptent une conception subjectiviste selon laquelle les pratiques linguistiques des locuteurs répondraient à des stratégies d'expression ou de revendication identitaire, et seraient utilisés comme des *marqueurs*⁶⁹ de positionnement subjectif, à travers un processus actif de « stylisation ». Les « jeunes de banlieues », les adolescents des collèges américains (Eckert : 2000) ou les jeunes britanniques pratiquant le « crossing » (Rampton : 2005) sélectionneraient ainsi la forme de leur message (choix de langue ou de variété) en vertu de la signification sociale (*social meaning*) que cette forme véhiculerait et qui participerait donc à la construction de leur image de soi et de leur positionnement social. La théorie de l'action alors privilégiée est celle d'une pratique largement sous-déterminée – où la part des dispositions incorporées non réflexives semble négligée – et presque exclusivement orientée par la façon dont le locuteur construit son identité. En outre, ces approches reposent souvent sur une conception univoque de la signification sociale des variantes qui conduit à considérer qu'une utilisation sociale de variante peut être associée à une signification principale qui contribue à l'expression de l'identité. En d'autres termes, autant la pratique n'est plus pensée comme le produit de la grammaire, autant elle exploite les formes linguistiques selon une grammaire symbolique figée qui donne l'image d'adolescents adoptant des variantes phonologiques comme ils choisissent leur tenue vestimentaire.

Cette opposition, non problématisée, entre une forme de déterminisme des structures et une forme de subjectivisme souverain témoigne à nouveau du fait que les sociolinguistes se tiennent à l'écart

⁶⁹ On peut à cet égard constater dans bien des travaux sociolinguistiques le glissement de sens de *marqueur* : si la notion renvoie chez Labov à un type d'*indice* pouvant être produit par le locuteur malgré lui et véhiculant des informations susceptibles d'être exploitées *par les interlocuteurs*, elle désigne plutôt aujourd'hui une forme linguistique utilisée *par le locuteur* pour marquer son attitude ou son identité.

des débats de la sociologie – comme pour l’opposition entre structure et agentivité (*structure vs agency*) – qui leur permettraient pourtant d’éviter les écueils de la naïveté ou de la simplification.

Il me semble en effet nécessaire de revenir à une théorie de la pratique au moins aussi complexe que celle proposée par Bourdieu avec les notions d’« habitus » et de « sens pratique » (Bourdieu : 1980), développée dans des voies différentes (mais pas nécessairement exclusives) par Wacquant (2001) ou Lahire (2001) : une conception de l’action qui, loin de la caricature qui en est faite à travers l’accusation de déterminisme, tente de penser ensemble et de façon dialectique ses dimensions plus contraintes, figées, habituelles, et ses dimensions plus intentionnelles, labiles et émergentes.

4. Une analyse socio-linguistique des pratiques langagières

J’aimerais montrer qu’il est possible de sortir de ces impasses, et à quel prix, à partir d’une enquête de terrain, dont l’analyse n’est pas encore achevée, réalisée dans un établissement scolaire d’une ville de Belgique francophone accueillant essentiellement des « jeunes socialement marginalisés ».

L’objectif de l’enquête de type ethnographique était de comprendre le rôle du langage dans les processus de (re)production de l’échec scolaire ainsi que les raisons de l’écart entre les pratiques et normes linguistiques d’élèves en difficulté scolaire et celles valorisées par l’école. Il s’agissait donc d’essayer de cerner les relations entre les trajectoires sociales et scolaires des élèves et la constitution de leur compétence linguistique conçue comme part intégrante de leur habitus, système de dispositions structurant les pratiques et les expériences mais également structuré par celles-ci (Bourdieu : 1980, p. 88).

4.1. Conditions de constitution de l’habitus linguistique

Sans entrer ici dans le détail des données recueillies, je pointerai le fait qu’il a été nécessaire de saisir de façon assez fine l’environnement social des élèves observés. On ne peut en effet rendre compte des ressources linguistiques intériorisées et du regard subjectif qu’ils portent sur elles et sur celles qui leur sont moins familières en les ramenant tantôt à une réaction face à un sentiment de marginalisation tantôt à l’influence des langues de l’immigration faisant partie de leur environnement familial. En effet, mes observations m’ont permis de voir que les jeunes qui utilisaient le plus souvent et de façon ostentatoire des traits du « français des banlieues » n’étaient pas nécessaire-

ment ceux qui ressentait un sentiment d'exclusion ou ceux parlant arabe de façon régulière dans leur milieu familial. Au contraire, tant les élèves aux trajectoires de forte marginalisation que ceux ayant une pratique fréquente de l'arabe (souvent arrivés plus récemment en Belgique) étaient parfois trop en marge des groupes de pairs dominants au sein de l'école pour s'approprier les pratiques linguistiques caractérisant les jeunes occupant une position de meneur au sein des groupes. Cette dernière observation ne confirme-t-elle pas la corrélation entre la fréquence d'utilisation des traits de « l'accent de banlieue » et le degré d'intégration des locuteurs dans la « culture de la rue » (Jamin : 2004 ; Lehka-Lemarchand : 2007) ? Il est certes indéniable que les locuteurs dont l'usage est emblématique de « l'accent de banlieue » sont aussi ceux qui adoptent *de la façon la plus visible les signes extérieurs* de la « culture de la rue », au niveau de la manière de s'habiller, des modes d'interaction avec les enseignants, de la musique... D'autres élèves, pourtant aussi bien intégrés au groupe de pairs et de « culture » identique, adoptent cependant des postures linguistiques moins marquées par les variantes du « français de la rue », tandis que ceux qui occupent une position plus périphérique dans le groupe adoptent également des postures parfois antagonistes, tantôt en retrait, tantôt « surjouant » dans une posture d'hypercorrection par rapport aux normes du groupe, notamment au niveau linguistique. De même, les postures des filles ne se réduisent pas à la discrétion qui leur serait dictée par les normes de la « culture de la rue ».

On pourrait certes objecter que je n'ai fait qu'examiner à une échelle micro-sociale des cas exceptionnels qui n'invalident en rien les corrélations constatées à un niveau plus macro qui, pour mon terrain, auraient pu établir un lien étroit entre adoption du « français des banlieues » et adhésion à la culture de la rue. Je pense toutefois que ma démarche ne permet pas seulement d'observer les pratiques linguistiques à une échelle réduite affinant la contextualisation des données, mais que sa spécificité réside dans son objectif même : plutôt que de constater un lien entre social et langagier, il s'agit d'expliquer la raison d'être de ce lien en évitant de le poser comme allant de soi et en interrogeant constamment en un travail *critique* les évidences de sens commun. L'analyse ne consiste donc pas à mettre en relation des faits linguistiques avec des facteurs sociaux, mais à expliquer *par une analyse proprement sociologique* ce que les méthodes variationnistes rendent invisible, les *relations* entre ces facteurs et les *modalités* à travers lesquelles ils influencent les usages des locuteurs. Il s'agit donc d'étudier les liens complexes entre aspects de la position et de la trajectoire sociales des individus, caractéristiques des espaces

sociaux dans lesquels ils se sont socialisés⁷⁰, qui les ont conduit à se familiariser avec certaines façons de parler, à *incorporer* certaines dispositions linguistiques, à construire des attitudes plus ou moins favorables envers diverses normes linguistiques, bref, à développer un habitus linguistique orientant leur champ de possibles linguistique, c'est-à-dire l'ensemble des ressources linguistiques qui sont pour eux à la fois objectivement disponibles et subjectivement désirables (v. Siroux : 2011).

4.2. Conditions de fonctionnement des dispositions linguistiques

Si cette démarche permet d'appréhender les conditions de constitution de la compétence linguistique, entendue ici comme habitus, le fonctionnement même de cet habitus dans un espace social donné doit être observé en situation d'interaction, afin que le chercheur puisse saisir la logique du sens pratique dont témoignent les locuteurs. En effet, l'histoire sociale des jeunes suivis dans l'enquête les a conduits à développer certaines *dispositions* linguistiques, mais celles-ci ne déterminent pas leur pratique du langage de façon mécanique : elles sont activées selon des logiques d'action dépendantes du contexte qu'il s'agit d'explorer.

On sait que les variantes marquées du répertoire des locuteurs n'apparaissent pas de façon aléatoire. Pour les variationnistes, c'est le degré d'attention porté par le locuteur à sa façon de parler, dépendant de la situation de communication et du degré de formation qui lui est associé, qui conditionne la fréquence d'apparition d'une variante dans un contexte donné. Un seul principe suffit donc à expliquer la variation intra-locuteur, mais, en outre, ce principe invite à considérer qu'au sein d'une même situation, la distribution des formes marquées est aléatoire. Or mes observations, rejoignant celles d'autres auteurs, conduisent au contraire à penser qu'au-delà du caractère plus ou moins formel de la situation, d'autres paramètres influencent l'emploi des variantes marquées. Ainsi, Lehka-Lemarchand (2007, p. 328-338) montre que l'apparition du « Marqueur Prosodique de l'accent de Banlieue » (MPB) ne dépend pas uniquement du degré de formalité de la situation, mais également du degré d'interactivité, la fréquence de cette variante augmentant lorsque les locuteurs sont plus impliqués

⁷⁰ J'ai tenu compte de la position des élèves au sein du groupe de pairs, de la position du groupe au sein de l'école, de la position de l'école au sein du quasi-marché scolaire local, et au niveau plus macro-social, de la situation du groupe social (et ethnique) dans la société belge contemporaine, de la valeur sociale des ressources linguistiques du groupe et de celles de l'école, sur les différents marchés linguistiques qu'ils fréquentaient.

dans l'interaction et plus actifs. À nouveau, la question concerne ce qui est à la base de la corrélation entre fréquence du MPB et degré d'interactivité de l'interaction. Je pense que l'analyse qualitative des occurrences de ce type de marqueur permet en partie de répondre à cette question.

Soit un extrait d'un entretien mené avec quatre adolescents, issu d'un passage au cours duquel je viens d'interroger un élève que nous appellerons Abdel, sur les raisons qui l'ont conduit à poursuivre sa scolarité dans une école d'enseignement général (et non technique ou professionnel).

Ph. : et toi Brahim

Abdel : (xx) lui il sait rien il parle

Ph. : tu veux avoir le truc de euh / tu t/ c'est important
pour toi d'être dans une école générale ou pas

Abdel : il veut faire strip-teaseuse lui

Ph. : (x) tu veux faire strip-teaseuse il faut pas un diplôme
{pour} ça si

Brahim : (rire) il dit n'importe quoi celui-là (articulé plus bas)
/ non / je sais pas euh / je sais pas encore ce que je vais faire
en fait

Abdel : il veut travailler dans un bureau⁷¹

Dans cet extrait, le dernier énoncé est prononcé par Abdel avec le patron intonatif typique du MPB (décrochage tonal vers le haut sur la pénultième, suivi d'une chute de F0 sur la syllabe finale; v. Lehka-Lemarchand : 2007, p. 245), accompagné dans ce cas précis par un allongement de la première syllabe de bureau (qui a presque la même durée que la finale), ce qui contribue à un effet de mise en évidence de la pénultième – effet qui a souvent été pointé comme un facteur d'étrangeté pour des oreilles habituées à n'entendre de proéminences que sur les syllabes finales conformément à la norme du français de référence (Conein et Gadet : 1998; Duez et Casanova : 1997; Fagyal : 2005).

⁷¹ Cette transcription suit les conventions de Valibel – Discours et Variation (Université de Louvain), voir <http://www.uclouvain.be/81836.html>

Comment rendre compte de l'apparition de cette variante à ce moment de l'interaction ? Sans nier qu'une série d'occurrences du MPB puissent être le pur produit d'habitudes, de schèmes d'action linguistique assez automatiques, des cas comme celui-ci invitent à considérer que certaines occurrences émergent en fonction de l'acte de langage qu'elles accompagnent. L'apparition d'un MPB peut ainsi être ici interprétée comme mettant en évidence la vanne qu'Abdel vient de produire à l'intention de Brahim, mais aussi comme une façon de signaler le caractère ironique et moqueur de l'énoncé (travailler dans un bureau étant, pour Abdel, une destinée peu enviable). De manière générale, en effet, les MPB, en jouant sur les proéminences prosodiques, produisent un effet d'emphase ou de mise en évidence de l'énoncé et sont dès lors fréquents, par exemple, pour prendre le dessus sur l'interlocuteur lors d'une interaction verbale, en particulier dans les joutes oratoires (Labov : 1993 ; Lepoutre : 2001).

Si le MPB est associé à une « signification sociale », celle-ci est loin d'être univoque. En outre, si elle fait bien partie du savoir linguistique des locuteurs, c'est sous une forme qui peut difficilement être réduite à une règle de grammaire, fût-elle variable, tant elle est indissociable de la pratique. Abdel ne produit pas un MPB parce que le degré de formalité de l'interaction l'y autorise, ou parce qu'il s'y engage suffisamment pour qu'émerge son vernaculaire, c'est-à-dire parce que le contexte activerait une règle de grammaire qui devrait alors être activée de façon constante ou purement aléatoire au sein d'une même interaction. Cependant, l'apparition d'un MPB n'est pas due, à l'inverse, à l'effet qu'Abdel choisirait de produire pour marquer sa supériorité dans l'interaction ou sa place au sein du groupe de pairs, ce qui supposerait une conscience réflexive élevée de ses pratiques linguistiques, dont les élèves se montrent souvent dépourvus. S'il réalise l'action de vanner avec un MPB, c'est bien parce que la forme de son discours est indissociable de l'action qu'il effectue, parce qu'il a acquis par ses conditions de socialisation et lors d'interactions antérieures, une disposition à vanner sous cette forme particulière et à considérer que tant l'action que sa forme sont légitimes par rapport aux normes du groupe, dans ce contexte d'interaction précis (caractérisé notamment par le fait qu'Abdel est plus âgé que Brahim).

5. Conclusion : l'indissociabilité du social et du langage

J'ai essayé ici de montrer qu'une prise en compte réelle de la nature sociale du langage impliquait une rupture avec le geste d'auto-

nomisation du langage, fondateur pour la linguistique. Une telle sociolinguistique doit-elle donc dès lors rompre avec la linguistique ?

Comme je l'ai indiqué ci-dessus, il ne s'agit pas de chercher dans chaque aspect de la forme linguistique une trace de l'action qu'elle permet de réaliser. De nombreux aspects de l'usage du langage sont le produit de conventions sociales figées intégrées sous forme de dispositions stables et, du coup, indépendantes des pratiques. Ces aspects invariants sont aisément analysables à travers les notions de grammaire ou de système linguistique et à travers les approches (socio)linguistiques traditionnelles. Je pense en revanche que tout ce qui relève de la part variable des usages linguistiques peut difficilement être pensé comme régi par une grammaire autonome. Pourquoi penser en effet qu'une liaison facultative dépend d'une règle de grammaire et non d'une disposition incorporée de nature sociale, du même ordre que celle qui conduit, par exemple, le locuteur à se tenir droit sur son siège plutôt qu'affalé au moment où il réalise ladite liaison ? Le caractère imprédictible et variable de cette liaison ne devrait-il pas conduire à rejeter l'idée qu'elle soit l'expression d'un système de *règles*, d'une forme de *nécessité intériorisée* (la grammaire), et à l'envisager plutôt comme le produit de la rencontre entre un habitus et des conditions sociales ?

À cet égard, le principe d'équivalence sémantique cher aux variationnistes permet de poser que contrairement au choix des mots par le locuteur, l'apparition de variantes est déterminée par le linguistique et ne nécessite pas une saisie des logiques d'action, puisque les variantes sont indépendantes du sens et donc de l'intentionnalité des locuteurs. Or ce principe a été interrogé, notamment par Gadet (2007, p. 153-154), qui considère que cette « neutralité de la forme à l'égard du sens » est « évidente en phonologie segmentale, mais constitue une hypothèse peu convaincante aux niveaux grammaticaux et discursifs ». Des analyses comme celle proposée ci-dessus prolongent cette critique en montrant que les variantes phonologiques et prosodiques ne présentent pas d'équivalence pragmatique entre elles, ce qui implique qu'elles sont, tout autant que les variantes lexicales ou syntaxiques, susceptibles d'être le résultat de logiques d'action plutôt que de règles grammaticales. En d'autres termes, dès que le langage, *dans ses usages effectifs et dans sa dimension facultative*, est appréhendé comme le produit d'une action située et non comme la simple expression d'une grammaire intériorisée, il devient délicat de vouloir dissocier l'interprétation des pratiques langagières d'un effort de compréhension des pratiques sociales.

Une telle conception a des implications sur la façon d'envisager les frontières disciplinaires, puisqu'elle conduit à élargir l'objet d'analyse du socio-linguiste. Elle incite à se situer en dehors de la linguistique, mais pas contre celle-ci : il ne s'agit pas de faire passer la conception du langage défendue ici pour seule valide, mais d'inviter à une cohérence entre les objectifs du chercheur et ses orientations théoriques, épistémologiques et méthodologiques. Le choix, proprement politique, de saisir le langage en tant qu'objet social, en raison des enjeux sociaux, de s'intéresser en priorité au facultatif plutôt qu'aux invariants, ne peut être opéré sans incidences théoriques et pratiques. Cela implique par ailleurs de construire une place pour une science sociale du langage, moins discipline autonome qu'espace institutionnel permettant un réel dialogue interdisciplinaire :

- d'une part, avec d'autres courants des sciences du langage (dont la linguistique « interne » qui reste un outil indispensable) et singulièrement avec l'analyse du discours que le cadre théorique proposé ici rejoint sur bien des points et qui entretient des liens étroits avec la sociolinguistique sur lesquels il s'agirait de revenir même s'ils ont été maintes fois abordés (v. Achard : 1986 ; Boutet et Maingueneau : 2005 ; Gadet : 2010) ;
- d'autre part, avec la sociologie, l'anthropologie et d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, sans pour autant se situer à l'intérieur de ces disciplines, afin de faire valoir le fait que le langage n'est pas une pratique sociale parmi d'autres, voire une dimension secondaire de la pratique, mais bien une interface indissociable de la plupart de nos pratiques.

On aurait tort, en effet, de tirer de nos analyses la conclusion que l'action détermine le langage au sens où il y aurait une primauté de l'intention de l'agent sur son discours. En effet, si certains types d'action appellent la réalisation de formes linguistiques données, celles-ci sont dans bien des cas indissociables de cette action : les pratiques linguistiques accompagnent et constituent tout à la fois les pratiques sociales (Lahire : 2009, p. 156), qui en sont la *condition de possibilité*. En ce sens, le silence de Brahim et son absence d'opposition face à Abdel sont autant liés à son intériorisation de sa position dominée au sein du groupe de pairs qu'au fait qu'il ne dispose pas de l'habitus linguistique nécessaire pour produire une répartition digne de ce nom (elle aussi sous forme emphatique) : il n'utilise presque aucun trait du « français de la rue ». Il s'agit dès lors de penser avec certains sociologues (Lahire : 1993 ; Siroux : 2011) et avec les analystes du discours

que le langage n'est pas le *reflet* du social, mais un lieu primordial de construction du monde social.

C'est cette double direction des rapports entre social et langagier qui fait que le langage est au cœur des mécanismes de (re)production du monde social et qu'il mérite une approche à la hauteur des enjeux sociaux qui lui sont liés.

Bibliographie

- ACHARD (Pierre) : 1986, « Discours et sociologie du langage », *Langage et société*, 37, pp. 5-60.
- AUDRIT (Stéphanie) : 2009, *Variation linguistique et signification sociale chez les jeunes bruxelloises issues de l'immigration maghrébine. Analyse socio-phonétique de trois variantes phonétiques non standard*, thèse de doctorat non publiée (Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain).
- BOURDIEU (Pierre) : 1977, « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, 34, pp. 17-34.
- BOURDIEU (Pierre) : 1980, *Le sens pratique* (Paris : Éditions de Minuit).
- BOUTET (Josiane) et MAINGUENEAU (Dominique) : 2005, « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et société*, 114, pp. 15-47.
- CONEIN (Bernard) et GADET (Françoise) : 1998, « Le "français populaire" des jeunes de la banlieue parisienne entre permanence et innovation », in Androutsopoulos (Janis) et Scholz (Arno), eds *Jugendsprache / Langue des jeunes / Youth language* (Frankfurt : Peter Lang), pp. 105-123.
- DUEZ (Danièle) et CASANOVA (Marie-Hélène) : 1997, « Quelques aspects de l'organisation temporelle du parler des banlieues parisiennes », *Revue PArôle*, 1, pp. 59-73.
- ECKERT (Penelope) : 2000, *Linguistic Variation as Social Practice : The Linguistic Construction of Identity in Belten High* (Oxford : Blackwell).
- FAGYAL (Zsuzsanna) : 2005, « Prosodic consequences of being a Beur : French in Contact with Immigrant Languages in Paris », *Penn Working Papers in Linguistics*, 10, 2, pp. 91-104.
- GADET (Françoise) : 2004, « Mais que font les sociolinguistes ? », *Langage et Société*, 107, pp. 85-94.
- GADET (Françoise) : 2005, « 1977 : sur un moment-clé de l'émergence de la sociolinguistique en France », *Cahiers de l'ILSL*, 20, pp. 127-138.
- GADET (Françoise) : 2007, *La variation sociale en français* (Paris : Ophrys).
- GADET (Françoise) : 2010, « Enjeux de langue dans l'analyse de discours », *Semen*, 29, pp. 111-123.
- HAMBYE (Philippe) : 2008, « Des banlieues au ghetto. La métaphore territoriale comme principe de division du monde social », *Cahiers de Sociolinguistique*, 13, pp. 31-48.

- HAMBYE (Philippe) et SIROUX (Jean-Louis) : 2009, « Approaching language as a social practice : reflections on some implications for the analysis of language », *Sociolinguistic Studies*, 3, 2, p. 131-147.
- JAMIN (Mikaël) : 2004, « “Beurs” and accent des cités : a case study of linguistic diffusion in la Courneuve », *Contemporary French and Francophone Studies*, 8, 2, pp. 169-176.
- LABOV (William) : 1976, *Sociolinguistique*, trad. de l'anglais par A. Kihm (Paris : Éditions de Minuit).
- LABOV (William) : 1993, *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, trad. de l'anglais par A. Kihm (Paris : Éditions de Minuit).
- LAHIRE (Bernard) : 1993, *Culture écrite et inégalités scolaires* (Lyon : Presses universitaires de Lyon).
- LAHIRE (Bernard) : 2001, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, 2^e éd. (Paris : Nathan).
- LAHIRE (Bernard) : 2009, « De l'indissociabilité du langagier et du social », *Sociolinguistic Studies*, 3, 2, pp. 149-175.
- LEHKA-LEMARCHAND (Iryna) : 2007, *Accent de banlieue. Approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise*, thèse de doctorat non publiée (Rouen : Université de Rouen).
- LEPOUTRE (David) : 2001, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, 2^e éd. (Paris : Odile Jacob, « Poches »).
- MALLINSON (Christine) and DODSWORTH (Robin) : 2009, « Revisiting the need for new approaches to social class in variationist sociolinguistics », *Sociolinguistic Studies*, 3, 2, pp. 253-278.
- RAMPTON (Ben) : 2005, *Crossing : Language and Ethnicity among Adolescents*, 2nd ed. (Manchester : St. Jerome Publishing).
- SIROUX (Jean-Louis) : 2011, *La fabrication des élites. Langage et socialisation scolaire* (Louvain-La-Neuve : Academia).
- WACQUANT (Loïc) : 2001, *Corps & âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur* (Marseille : Agone).